

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

MEILLEURE COPIE

Examen professionnel par avancement de grade
ANIMATEUR·RICE PRINCIPAL·E DE 1^{ÈRE} CLASSE TERRITORIAL·E
Session 2016
ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ANIMVILLE

Jeudi 22 septembre 2016

RAPPORT À L'ATTENTION DE
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Objet : La mobilité internationale des jeunes

Références : - Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale du Conseil de l'Europe
- Circulaire interministérielle « priorité jeunesse » du 23 février 2015
- Rapport d'orientation Jeunesse, mobilités, territoires : recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales (extraits) - 2015

La période récente de troubles liés aux actes terroristes en France et dans le monde, réaffirme les intentions des pouvoirs publics, d'agir dès le plus jeune âge sur un plan éducatif, afin de développer la tolérance, le respect, l'ouverture aux autres et permettre l'égalité des chances.

« La Jeunesse est une priorité nationale » avait annoncé le Président Hollande en 2013. En s'appuyant sur le dicton populaire « les voyages forment la jeunesse », la mobilité des jeunes est un axe de travail qu'il convient de développer, car celle-ci permet indéniablement à ces adultes en devenir de se construire une identité positive et favorise leur employabilité. D'autant plus lorsque cette mobilité est internationale. Encore faut-il permettre à tous de pouvoir bénéficier des dispositifs existants. C'est le défi que se propose de relever le présent rapport.

Après avoir présenté les enjeux et les opportunités pour Animville en matière de mobilité internationale des jeunes (I), il sera proposé un plan d'action pour la mise en œuvre de solutions opérationnelles dans le cadre du chantier de jeunes prévu à Tougan, au Burkina Faso (II).

I La mobilité internationale des jeunes: enjeux éducatifs et opportunités pour Animville

Vivre l'expérience du voyage dans un cadre formel (scolaire, professionnel, artistique...) ou informel (tourisme, retour au pays natal...) représente une confrontation à l'autre, à sa culture, à son environnement. Cela développe l'adaptabilité et se traduit en intentions éducatives (A). Un état des lieux des aides et des programmes existants permettra d'affirmer la réalité de la mobilité internationale des jeunes aujourd'hui (B).

A) Enjeux éducatifs pour les jeunes Animvillois

① Vers une plus grande autonomie

L'adolescent est en quête de sens et recherche ses propres limites. Cette période de la vie est propice à la découverte. Mettre en œuvre un voyage court ou long, nécessite de se projeter d'autant plus lorsque celui-ci est prévu dans un cadre (formation, scolarité...). À l'étranger, ou tout simplement sur un territoire voisin inconnu, le jeune se rend compte très concrètement de la réalité, car il sort d'une habitude, de son environnement quotidien. Le voyage, et au travers celui-ci la mobilité que cela nécessite, donne accès à une plus grande autonomie.

② Construction d'une identité positive

En outre, certaines expériences réalisées hors cadre scolaire avec des acteurs socio-éducatifs associatifs, démontrent que la mobilité s'avère être un puissant levier de développement personnel et de construction d'une identité positive. Cela s'avère d'autant plus intéressant pour des jeunes éloignés des dispositifs et/ou écartés du milieu scolaire. Être en capacité de se détacher de ses repères nécessite un accompagnement afin que cela soit vécu, pour ces jeunes en question, comme une émancipation et non un asservissement.

③ Viser l'employabilité

La mobilité qu'elle soit liée aux études, à l'apprentissage d'une langue, ou à un engagement dans une aventure humaine, plonge le jeune dans un univers nouveau. Outre des capacités d'autonomie, il développe la confiance en soi et apprend la responsabilité. Il est amené à tester sa capacité à se faire comprendre, voire à emmener d'autres personnes avec lui. Les employeurs aujourd'hui sont d'autant plus attentifs aux expériences vécues hors de la scolarité dite « normale ». Un jeune plus épanoui suite à une expérience de mobilité aura plus de chance qu'un autre face à l'emploi. Les acteurs de l'éducation populaire notamment l'ont bien compris et développent depuis longtemps des projets de chantiers de jeunes.

B) État des lieux des aides à la mobilité

Outre les politiques d'aide au transports des collégiens, lycéens ou étudiants, les collectivités territoriales proposent des dispositifs de soutien à la mobilité sur un plan européen et international.

① Les aides au transport

Les compétences des communes, des Départements et des Régions ont évolué récemment, notamment suite à la Loi NOTRe de 2015, dite « Acte III de la décentralisation ». Les aides aux transport des collégiens incombent pour partie désormais aux Régions. Celle-ci ont également en charge les transports ferroviaires. En s'appuyant sur leur Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les communes organisent également leurs réseaux locaux de ramassage scolaires.

Pour voyager, aller plus loin, il faut cependant mobiliser une toute autre ingénierie que l'achat d'un titre de transport.

② Les dispositifs européens

L'Union européenne propose plusieurs programmes dans le cadre de sa politique volontariste d'aide à la mobilité des jeunes.

Qu'ils se nomment Comenius, Erasmus, Leonardo Da Vinci, ou Jeunesse en action, ces programmes s'adressent aux jeunes européens étudiant ou non, et sont relativement facilement accessibles avec un petit accompagnement.

Le Service Volontaire Européen rencontre aussi un franc succès. À noter que des mesures spécifiques ont été apportées pour les jeunes avec moins d'opportunité depuis 2012 (JAMO).

③ Pour aller plus loin

En Europe, outre l'OFAJ et l'OFQJ qui offrent des aides au transport et à l'hébergement pour des séjour en Allemagne et/ou Québec, un dispositif méconnu peut intervenir dans le cadre d'un échange entre la Silésie (Pologne, le Nord de la Westphalie (Allemagne) et la Région Haut de France. Il s'agit des actions dans le cadre des accords de Weimar. La Direction des relations internationales du Conseil des Hauts de France propose également de soutenir des projets en direction du Sud (Afrique notamment).

II Plan d'action pour la mise en œuvre du chantier de Tougan

Nous l'avons vu, nombreuses sont les possibilités d'avoir recours à une aide. Encore faut-il avoir l'idée de développer un projet. La ville d'Animville porte depuis quelques temps celui de réhabiliter une école et installer du matériel informatique pour cet établissement avec des jeunes Animvillois. Une méthodologie sera proposée dans un premier temps (A) et les conditions de la réussite de ce projet dans un second temps (B).

A) Méthodologie de projet

① Se documenter pour appréhender les besoins

D'autres collectivités ont déjà organisé de tels projets. Il convient de s'en inspirer et de ne pas renouveler certaines erreurs.

② Analyser la situation et poser un diagnostic

Faire l'état des lieux des besoins et de l'existant à Animville et autour, en matière de candidats au projet de matériel, de ressources....

③ Objectifs généraux et opérationnels

④ Mise en place de partenariats avec les acteurs concernés

⑤ Mise en œuvre du projet

Avant, pendant et après : nomination d'un chef de projet, création d'un comité de pilotage, d'un échéancier de travail. Partager des informations en temps réel avec un tableau de bord en ligne.

⑥ Communiquer pour faire savoir

Ici et là bas, la communication du projet permettra de mieux faire connaître les porteurs. La valorisation des jeunes est essentielle.

⑦ Évaluer d'un point de vue quantitatif et qualitatif

B) Les conditions de la réussite du projet

① Informier la population et la cible

La recherche des jeunes potentiellement candidats doit se faire de façon structurée. Une sélection sera organisée.

② Former l'encadrement

Les animateurs accompagnateurs du séjour auront une fibre, mais aussi une formation à la connaissance de la culture mandingue (Afrique de l'ouest).

③ Communiquer et faire valoir le projet

Les financeurs publics ou privés seront attentifs à la bonne visibilité de leur enseigne. Leurs logos seront apposés sur les documents du projet.

Eu égard à la lecture de ce rapport, force est de constater que de nombreux jeunes Animvillois peuvent bénéficier de facilités pour voyager et parfaire leur éducation et/ou leur scolarité.

C'est dans un monde globalisé que nous évoluons désormais. La commune d'Animville, au travers de ce projet de chantier de jeunes, et plus largement dans le cadre du projet éducatif global, démontre sa volonté d'aider la jeunesse de façon concrète.